

CHAPITRE 3

Analyse de l'impact des programmes de microfinance dans la performance des microentreprises

HUBERMANE CIGUINO¹

BÉNÉDIQUE PAUL²

Institutions d'appartenance :

¹Centre de Recherche en Gestion et en Economie du Développement (CREGED), Université Quisqueya (Haïti).

²UMR ART-Dev, Université de Montpellier (France).

Résumé

Les débats sur les impacts des programmes de microfinance sont continus. Deux courants théoriques y sont opposés : le welfarisme et l'institutionnalisme. Les insuffisances du dualisme welfarisme et institutionnalisme ne permettent pas d'analyser les effets financiers des programmes de microfinance sur les microentreprises. Dans cette recherche, nous proposons un nouveau modèle d'analyse basé sur les déterminants de la performance des microentreprises. Ce modèle tient compte des conditions de microfinancement élaborées par les organisations de microfinance et les pratiques de gestion dans les microentreprises. La question étudiée est la suivante : les conditions de microfinancement greffées sur des pratiques de gestion des emprunteurs sont-elles favorables à la performance économique des microentreprises ? Notre hypothèse est que vu la faiblesse des pratiques de gestion des emprunteurs, les conditions de microfinancement ont des effets d'appauvrissement sur des microentreprises. En vue de tester cette hypothèse, nous proposons tout d'abord un nouveau modèle destiné à être expérimenté à travers l'analyse d'un programme de microfinance haïtienne, à partir d'enquête auprès d'un échantillon aléatoire de bénéficiaires, dans les communes de Port-au-Prince et Miragoâne.

Mots clés : *Microfinance, Performance économique, Pratiques de Gestion, Conditions de microfinancement, Microentreprises.*

©Les auteurs • 2021 • 

Ciguino, Hubermane et Bénédicte Paul (2021). Analyse de l'impact des programmes de microfinance dans la performance des microentreprises. In: Cadet, Raulin L., Christophe Providence et Bénédicte Paul (Eds), Accès aux biens et Services en Haïti - Banque et Développement. Editions Pédagogie Nouvelle et Université Quisqueya, Port-au-Prince. https://doi.org/10.54226/uniq.ecodev.18793_c3

3.1 Introduction

La microfinance est devenue un champ de recherche et le lieu de confrontation entre différentes approches théoriques et empiriques. En apportant des services microfinanciers à un ensemble de personnes à caractéristiques très hétérogènes pauvres et/ou exclues du système bancaire classique, la microfinance devrait permettre de les sortir de l'emprise des usuriers qui octroient des prêts à des taux d'intérêt très élevés (YUNUS, 1997), et de les inclure financièrement et socialement afin de pouvoir stabiliser, développer, voire entreprendre des activités génératrices de revenus (BANERJEE et al., 2009).

Une bonne littérature relate les impacts positifs de la microfinance sur les revenus de la population (HERMES et LENSINK, 2011). En ce sens, selon KHANDKER (1998), la microfinance devient un outil d'amélioration du bien-être et de réduction de la pauvreté et des inégalités selon le genre, et un facteur valorisant le travail des femmes et des hommes.

Cependant, un certain nombre d'études (KOLOMA, 2010 ; GUÉRIN et al., 2007) tentent de montrer que des bénéficiaires, en particulier des femmes, profitant des services microfinanciers, ont connu au cours de leur euphorie de "grandes désillusions". Au lieu de voir leurs conditions de vie s'améliorer et se stabiliser à l'échelon supérieur (en termes de bien-être économique), elles ont dû connaître l'effet inverse. La microfinance apparaît comme une solution privilégiée face à des problèmes réels de pauvreté dans les pays du Sud, et d'exclusion économique et sociale dans les pays du Nord (BARRY, 2013). Mais d'autre part, les expériences tragiques interpellent les promoteurs du microcrédit et suscitent même des réflexions académiques portant sur les bases d'une approche plus éthique de la microfinance en vue de limiter les effets pervers (Labie, 2007 ; Sherratt, 2016). Dans ce contexte particulièrement critique, le secteur de la microfinance est mis en question pour relever les nouveaux défis. La pérennité des IMF et les conflits d'objectifs potentiels entre l'économique et le social opposent deux courants de pensée appelés les " welfaristes " et " les institutionnalistes " (BARRY, 2013).

Les premiers mettent en avant l'objectif social des IMF qui devraient privilégier le bien-être des bénéficiaires des services microfinanciers sans pour autant sacrifier l'objectif économique de rentabilité. Les seconds estiment que c'est la rentabilité économique qui permet de garantir la poursuite de la mission sociale des IMF. Un deuxième axe recouvre les études d'impact cherchant à évaluer l'efficacité de la microfinance ou la performance économique et sociale des IMF (Institutions de Microfinance) face aux problèmes de pauvreté et d'exclusion.

En effet, l'objectif des IMF est d'atteindre de meilleures performances possibles. Ceci pourrait se réaliser lorsqu'elles parviennent à concilier deux exigences parlées précédemment, à savoir la performance sociale, en réduisant la pauvreté et la performance économique, en assurant une rentabilité pérenne (ADAIR et BERGUIGA, 2010). Selon les welfaristes, la performance sociale se fonde sur la théorie des responsabilités sociale vis-à-vis de la clientèle afin de répondre à ses attentes (CARROLL, 1973 ; SERVET, 2007). Cette école de pensée évalue la performance de l'IMF du point de vue du client à travers la portée sociale (outreach) et l'analyse d'impact.

Cependant, pour les institutionnalistes, leur approche se fonde sur la théorie des contrats qui considère que l'incomplétude des contrats peut conduire à des comportements opportunistes des demandeurs de crédit GHATAK et GUINNANE (1999). Pour GHATAK et GUINNANE (1999), la performance est évaluée au niveau des institutions en ciblant une clientèle de ménages pauvres visant la pérennité financière des IMF, ce que Morduch (1998) appelle de schisme de la microfinance qui renvoie à l'arbitrage entre le ciblage des pauvres et la rentabilité des IMF.

Plus loin, HERMES et HUDON (2018) définissent trois déterminants caractérisant la performance sociale des IMF : sa taille, sa maturité (nombre d'année d'existence) et enfin le type d'institution. Ces mesures de performance sociale ont été critiquées dans la littérature (SCHREINER, 2003 ; MANOS et YARON, 2009). En ce sens, Ils ne mesurent que très grossièrement et indirectement la mesure dans laquelle les IMF atteignent leurs objectifs de pauvreté.

Ce désaccord nous conduit vers un autre débat en mettant l'accent de préférence sur la performance des microentreprises induisant la rentabilité des IMF avec des déterminants conditions de financement et pratiques de gestion. D'après MONTGOMERY et WEISS (2005), les conditions de microfinancement sont loin de profiter aux pauvres. Elles profitent plutôt aux plus riches parmi les pauvres, étant donné la difficulté manifeste d'atteindre les plus pauvres. D'autre part, la microfinance joue un rôle de maintien de la solvabilité permettant un accès au financement à des conditions acceptables, facilite la diminution de la dépendance à l'égard des sources onéreuses ou humiliantes ou des usuriers. Dans une étude menée en Inde, GUÉRIN et al. (2007), ont révélé que la majorité des prêts octroyés sont utilisés à des fins " non-productives " et une minorité de familles (moins de 5%) ayant un profil que l'on peut qualifier d'entrepreneurial. En ce sens, ils ont vu des risques de surendettement.

Selon ces auteurs (ibid), toute pratique économique, en l'occurrence des pratiques d'endettement, sont le fruit d'un construit social. Lorsqu'il y a investissement et production, beaucoup d'initiatives se sont soldées par des échecs. En général, les prêts sont remboursés, non pas parce que les investissements sont rentables, mais par une " dynamique incitative de remboursement " (BARRY, 2013). En effet, pour rembourser le prêt, le client se trouve face à : i) une promesse d'obtenir un nouveau prêt ou ii) à des contraintes de sanctions sociales en cas de non-paiement. Cela donne un solide soutien à la preuve anecdotique et manifeste de préoccupation sur la pression excessive exercée par les IMF dans les prêts de groupe de microcrédit. L'explication la plus prometteuse est que les emprunteurs ont intériorisé la mission endocrinale du microcrédit à ce qui constitue un bon emprunteur, à savoir rembourser les prêts et discipliner les pairs (CZURA, 2015).

Plus loin, BOUNGOU-BAZIKA et BALONGANA (2015), parlent d'épargne, comme pratiques pour faire face aux contraintes de crédit à court-terme. Ces auteurs pensent que la réduction aux obstacles à l'épargne grâce à la gratuité et l'accès facile à un compte d'épargne formel, diminue la dépendance des participants à des dettes de court-terme. Dupras et Robinson (2013), ont fait remarqué que l'épargne constitue un important instrument potentiel pour aider les pauvres à sortir de la pauvreté ou à faire face à l'incertitude et peut-être même plus que le microcrédit.

La vie des pauvres est marquée non seulement par de faibles revenus, mais aussi par de fréquentes fluctuations et une dette coûteuse " (BANERJEE et al., 2009 ; BANERJEE et DUFLO, 2007 ; COLLINS et al., 2009). PETERSEN et RAJAN (1994) affirment que les mauvaises conditions d'accès aux crédits freinent la croissance des entreprises. STEWART et al. (2010) ont avancé des raisons pour montrer que les ménages pauvres consomment davantage au lieu d'investir dans leur avenir, leurs entreprises ne parviennent pas à générer suffisamment de bénéfices pour payer des taux d'intérêt élevés et leurs investissements à long-terme ne suffisent pas à générer un rendement assez élevé.

Dans une étude réalisée en Afrique Centrale, BOUNGOU-BAZIKA et BALONGANA (2015), ont relaté que "le nombre de crédit contribue à accroître l'investissement, En ce sens, l'entrepreneur doit bénéficier plus d'un crédit, ce qui lui permet d'étaler dans le temps son investissement et d'assurer l'amélioration de son activité". Cette approche a des limites, car l'entrepreneur peut continuer à bénéficier plus d'un crédit (plusieurs cycles), et respecte la régularité de paiement de son crédit, mais son activité ne s'améliore pas. Ce qui nous pousse à ces interrogations : Pourquoi les microentrepreneurs continuent à payer plus d'un crédit et en parallèle l'entreprise ne grandit pas ? les conditions de microfinancement greffées sur des pratiques de gestion des emprunteurs sont-elles favorables à la performance économique des microentreprises ?

Ce travail a pour objectif d'analyser l'impact des programmes de microfinance dans la performance des microentreprises. En ce sens, on va mettre en relief les insuffisances du dualisme le welfarisme et l'institutionnalisme comme courant dominant de la performance des IMF, en suite une proposition d'une grille d'analyse et le terrain d'application.

3.2 Insuffisance du dualisme welfarisme et institutionnalisme

Au cours des dernières décennies, non seulement l'impact de la microfinance sur la réduction de la pauvreté a été fortement débattu, mais aussi la littérature a également fourni des résultats contradictoires, (LACALLE-CALDERON, PEREZ-TRUJILLO et NEIRA, 2018)¹. Plusieurs récentes études d'évaluations d'impact ont souligné la distribution non uniforme des bénéfices, affirmant que le microcrédit profite davantage aux pauvres qu'aux plus pauvres (COLEMAN, 2006 ; HULME et MOSLEY, 1996 ; MOSLEY, 2001 ; SHAW, 2004), tandis que d'autres études ont montré que la microfinance profite à ceux qui vivent dans l'extrême pauvreté plus que ceux dans la pauvreté (KHANDKER, 2005). Cette assertion rejoint HERMES (2014), compte tenu de leur position en arrière et par rapport au principe de diminution des rendements marginaux, les plus pauvres peuvent bénéficier proportionnellement plus de ces opportunités.

Selon MICHEL et RANDRIAMANAMPISOA (2012), Les études d'impact en microfinance ne constituent pas un champ stabilisé du point de vue méthodologique, car elles sont un lieu de rencontre de trois grands référentiels :

"Le référentiel scientifique, régi par des critères de rigueur, d'objectivité et du caractère vérifiable des résultats ; le référentiel développementaliste, centré sur

1. C'est dans le cadre des services offerts par la microfinance.

des principes de demande et d'implication des acteurs, d'adaptation aux situations spécifiques locales ; le référentiel opérationnel en fin, avec ses critères d'efficacité, de relation cout-bénéfice, de satisfaction des clients/usagers."

La mise en cohérence de ces 3 référentiels est loin d'être établie (BOUQUET, MORRISON et BIRKINSHAW, 2009). En ce sens, une enquête sur l'impact de la microfinance sur les pauvres devrait aborder simultanément le problème de l'impact relatif des services financiers, de la multidimensionnalité de la pauvreté et du choix des critères retenus pour l'évaluation (COMMIN, QIZILBASH et ALKIRE, 2008).

Plusieurs études ne trouvent pas d'impact significatif du microcrédit sur l'amélioration du bien-être et la réduction de la pauvreté. Cependant il a d'autres qui trouvent des aspects positifs du secteur. ZAMAN (2001) a relaté l'impact positif du microcrédit fourni par le Bangladesh Rural Advancement Committee (BRAC) sur la pauvreté et la réduction de la vulnérabilité. Pour sa part, KHANDKER et PIT (2003) dans une étude réalisée au Bangladesh, a trouvé que la microfinance apporte des avantages pour les pauvres, réduisant ainsi de manière significative la pauvreté.

Les récentes recherches sur la microfinance montrent, en moyenne, peu ou pas d'augmentation du revenu annuel du ménage, ces mêmes études montrent très souvent que le poids de la pauvreté est réduit en donnant aux participants de microfinance accès à des moyens financiers quand ils en ont vraiment besoin au cours de l'année. Les économistes appellent cet effet le " lissage de consommation ", (GUÉRIN et al., 2007). En clair, cela veut dire que les personnes ont assez pour manger durant toute l'année au lieu de ne pas avoir une alimentation suffisante pour la journée, la semaine, ou même le mois.

Selon ADAIR et BERGUIGA (2010), l'objectif des IMF est d'atteindre de meilleures performances possibles, ceci pourrait être réalisé lorsqu'elle parvient à concilier deux exigences, à savoir la performance sociale, en réduisant la pauvreté et la performance économique, en assurant une rentabilité pérenne. Par contre, ces deux approches suscitent un débat entre deux courants de pensée : Les welfaristes font valoir l'exigence sociale de ciblage des plus pauvres et d'amélioration de leurs conditions de vie, les institutionnalistes défendent l'exigence économique de la rentabilité et de la viabilité de l'institution.

D'autre part, lorsqu'on parle de performance sociale on voit la taille de l'IMF, sa couverture de crédit, taille moyenne du prêt, nombre de clients et nombre de compte d'épargne, nombre de succursale, nombre de crédit accordé aux femmes, etc. bref on parle aussi d'inclusion financière. Ces mesures de performance sociale ont été critiquées dans la littérature (SCHREINER, 2003 ; MANOS et YARON, 2009). Ils évaluent très grossièrement et indirectement la mesure dans laquelle les IMF atteignent leur objectif de pauvreté.

Pour renforcer l'analyse de la performance sociale, d'autres auteurs parlent d'indicateurs de la performance sociale (SPI4 : Social Performance Indicators for Tool), développé par Social Performance Taskforce (SPTF)². Cet outil d'évaluation offre aux IMF la possibilité d'effectuer un auto-audit détaillé de la mesure dans laquelle elles mettent en œuvre des résultats de performance sociale tels que réduction de la pauvreté, soutien rural, réduction des préjugés sexistes et / ou finance verte. HERMES et HUDON (2018) ont relaté trois déterminants caractérisant la performance sociale des IMF : "sa taille, sa maturité (nombre d'année d'existence) et enfin le type d'institution". Selon la littérature, HERMES et HUDON (2018), lorsqu'on parle de performance financière on voit deux aspects sur le ROE (Return on Equity) revenus générés sur les investissements ou ROA (Return on Assets) qui égale au revenu total généré sur les actifs de l'entreprise. Mais, en général le ROA donne un résultat plus robuste lorsqu'on regarde l'entreprise dans le temps.

La théorie du cycle de vie suggère que la performance peut évoluer avec la maturité de l'organisation. Les IMF plus matures peuvent améliorer leurs performances grâce à leur expérience accumulée (c'est-à-dire qu'elles bénéficient d'un effet de courbe d'apprentissage). Il existe une relation positive, selon la plupart des études transnationales, entre l'âge de l'IMF et sa performance financière (AYAYI et SENE, 2010 ; CULL, DEMIRGÜÇ-KUNT et MORDUCH, 2009). Cependant, R. CULL et al. (2015) a fait exception dans une étude sur les IMF de Greenfield, il a constaté qu'elles affichent des performances financières comparables à celles des IMF plus anciennes.

ANNIM (2012) a fait une étude sur le financement des IMF ghanéennes et a montré que lorsqu'elles utilisent davantage de fonds propres, elles ont également tendance à cibler davantage les clients non pauvres, réduisant ainsi leurs performances sociale. Ce qui montre des limites dans l'approche de la performance sociale des IMF, avec les fonds de subvention, les entreprises atteignent plus facilement l'objectif social, en augmentant sa taille.

ADAIR et BERGUIGA (2010) ont fait une étude sur 54 IMF, dont les données sont tirées de MIX (Microfinance Exchange Information), de 9 pays de la région MENA (Moyen-Orient et l'Afrique du Nord) ajouté aux données de la banque mondiale (WDI) et WGI³ du FMI et d'autres rapports complémentaires sur les facteurs déterminants de la performance sociale et financière des IMF. Ils ont relaté cinq facteurs :

1. Effet statut institutionnel. L'IMF doit se doter d'un statut de personne morale pour exercer son activité dans un cadre légal.
2. Effet âge. Comme toute activité humaine, la microfinance est assujettie à un apprentissage. Plus une IMF mûrit, plus elle acquiert de l'expérience, mieux elle parvient à gérer ses coûts et à pratiquer une bonne gouvernance en terme de gestion de risque et plus elle sera socialement performante tout en étant financièrement rentable. Selon MIX (2008), l'IMF est considérée comme Mature, lorsqu'elle a 8 ans d'activité, jeune, 5 et 8 ans et naissante moins de 5 ans.

2. Leah Wardle (2017), Les normes universelles de gestion de la performance sociale, [En ligne] : https://cerise-spm.org/wp-content/uploads/2019/01/usspm_impl_guide_french_20171003.pdf.

3. Respectivement : World Development Indicator et World Governance Indicator.

3. Effet méthode de prêt. Les IMF peuvent être classées en fonction de trois approches en matière de prêts (CHRISTEN, RHYN et VOGEL, 1994) : les crédits individuels, prêts aux groupes de solidarité et les prêts aux banques villageoises. Les prêts individuels reposent sur un contrat à incitation implicite (incitation dynamique) qui est le refinancement du microentrepreneur si celui-ci rembourse (TEDESCHI, 2006 ; EGLI, 2004). Cette approche reposant sur deux hypothèses : si l'entrepreneur fait défaut, il ne peut pas emprunter à nouveau, en cas de paiement du crédit, l'institution offre la possibilité d'avoir accès à des prêts plus importants. Les institutions octroyant des prêts en groupe, sont plus performantes socialement, car elles arrivent à cibler une large clientèle à travers leurs groupes qui sont constitués de 3 à 10 personnes.
4. Effet "zone d'intervention ". L'intervention en milieu rural des IMF doit être un facteur déterminant de la performance sociale. Les résultats confirment l'effet positif de ciblage d'une clientèle urbaine non seulement sur la performance financière mais aussi la performance sociale et conforte aussi la prépondérance des "institutionnalistes ".
5. Effet "transparence informationnelle ". "Dans la littérature financière et comptable, les entreprises performantes sont les plus transparentes car elles sont intéressées à révéler les conditions de leur réussite ". Voilà pourquoi le MIX a pris naissance en vue de promouvoir la transparence et l'amélioration des standards comptables des activités de microfinance, à développer un marché de l'information transparente pour lier les IMF à travers le monde avec les investisseurs et bailleurs (MIX, 2008).
6. Effet pays. Il est lié à l'environnement concurrentiel et à des effets macroéconomiques et politiques. Un effet pays peut-être rejoint les travaux de B. GUTIÉRREZ NIETO (2005).

ADAIR et BERGUIGA (2010) s'écartent des travaux qui ont étudié l'impact de la méthodologie de prêt sur la performance des IMF (CULL, DEMIRGÜÇ-KUNT et MORDUCH, 2009 ; MERSLAND et STR, 2009). AGHION et MORDUCH (The economics of microfinance. Cambridge, MA, US : Massachusetts Institute of Technology) ont montré que le prêt solidaire a un impact positif sur la performance sociale et négatif sur la performance financière de l'IMF.

Cependant, la performance sociale des IMF proposée par les welfaristes dans l'évaluation d'impact et la performance économique soulevée par les institutionnalistes laissent un grand vide dans l'évaluation d'impact des microentreprises. Une bonne littérature parle de préférence de la performance des IMF pour évaluer les programmes d'impact de la microfinance (HERMES et HUDON, 2018 ; ADAIR et BERGUIGA, 2010 ; ZAMAN, 2001). Néanmoins, l'approche sociale a été critiquée dans la littérature (MANOS et YARON, 2009 ; SCHREINER, 2003). Selon leurs remarques, elle évalue très grossièrement et indirectement la mesure dans laquelle les IMF atteignent leur objectif de pauvreté. En effet, sans un accompagnement dans l'octroi du crédit, les activités des IMF se soldent par des illusions. À côté du financement pour sortir les pauvres de la pauvreté, surgit un problème de formation et de capacité de décisions des microentrepreneurs.

Les limites de ces deux approches dans l'analyse de la performance reposent de préférence au niveau macro, or l'aspect d'évaluation des conditions de microfinancement dans la réussite des projets d'entreprises n'est pas bien cerné dans la littérature. Comment pourrait-on évaluer la performance des institutions de microfinance (IMF) dans l'octroi du crédit sans regarder les conditions de microfinancement des

microentrepreneurs? Il faut aller plus loin et analyser aussi les pratiques de gestion comme déterminants dans la réussite des projets d'entreprise. Pourquoi des projets des microentrepreneurs échouent et d'autres stagnent ou restent défaillant avec les mêmes conditions de microfinancement ? Nous verrons plus loin ces déterminants comme proposition d'une grille d'analyse d'impact des programmes de microfinance dans les déterminants de la performance des microentreprises.

3.3 Un nouveau modèle d'analyse d'étude d'impact de la microfinance sur la rentabilité des microentreprises

La littérature parle en général de la performance des IMF dans la distribution de crédit et peu d'auteurs parlent de performance des microentreprises après le microfinancement. En ce sens, l'accent a été mis de préférence sur la performance des IMF dans leurs activités de financement en vue de pallier à la réduction de la pauvreté.

Selon VALEA, DIAGNE et HONVOH (2018), les activités génératrices de revenus, qui sont la principale vocation du microcrédit, ont plus de chances de réussir dans les zones urbaines que dans les zones rurales. En raison des domaines d'investissement et de l'environnement favorable pour les entreprises. Il a expliqué plus loin qu'il y a d'autres travaux où les auteurs (COLEMAN, 2006 ; HULME et MOSLEY, 1996 ; MOSLEY, 2001 ; SHAW, 2004) ont montré que le microcrédit n'a aucun impact sur les revenus des ménages les plus pauvres, et que cela ne contribue qu'à élever le niveau de vie des plus riches. KYEREBOAH-COLEMAN (2007) a expliqué que les personnes les plus riches ont une plus grande probabilité de participer à un programme de microfinance. Ce que DUFLO et PARIENTÉ (2009) appellent le biais de sélection. Dans une étude réalisée en Afrique Subsahara, ("What is the impact of microfinance on poor people ? : a systematic review of evidence from subSaharan Africa") ont avancé des raisons pour montrer que les ménages pauvres consomment davantage au lieu d'investir dans leur avenir : leurs entreprises ne parviennent pas à générer suffisamment de bénéfices pour payer des taux d'intérêt élevés; en ce sens, leurs investissements à long-terme ne suffisent pas à générer un rendement assez élevé.

Selon MICHEL et RANDRIAMANAMPISOA (2012), l'ancienneté dans l'accès aux services microfinanciers permet d'améliorer les conditions de vie des bénéficiaires. Pour GUÉRIN et PALIER (2006), d'autres études mettent en avant le contraire, notamment dans le cas de la microfinance indienne. VALEA, DIAGNE et HONVOH (2018) rejoint par les auteurs IMAI, ARUN et ANNIM (2010), IMAI et al. (2012), et BANGOURA et HOUNWANOU (2015) ont montré que l'accès au microcrédit a amélioré la situation des ménages bénéficiaires par rapport aux ménages non bénéficiaires, il a contribué à la réduction de la pauvreté.

Cependant, le biais de sélection, orientation des projets après le financement, le manque de littératie financière, problème de management contribuent grandement à une faible performance des MPME, malgré tout le microentrepreneur continue de payer son cycle de crédit. Il y a des auteurs qui qualifient cette situation de lissage de consommation ou juste l'accessibilité de financement en vue de répondre au premier objectif de la microfinance.

Une entreprise à succès ne peut pas être gérée sans l'accompagnement et coaching tout au long du crédit, les pratiques et conditions financières pourraient favoriser la performance des microentreprises en termes de rentabilité. Selon GUÉRIN et al. (2007) et SAAB (2015), les prêts en général ne respectent pas les objectifs de crédit, ce qu'ils appellent la dérive de la microfinance, en expliquant que 80% des crédits ne sont pas investis dans l'entreprise, mais pour résoudre d'autres problèmes et le microentrepreneur s'efforce à payer en vue de rester dans le cycle pour faire rouler le fonds de commerce sans être rentable. Quels sont les éléments pouvant expliquer cette réalité et qui pourrait contribuer à une sorte d'entrepreneuriat de la pauvreté ?

FIRPO (2005) soutient que depuis plus de 30 ans, les opérations de microfinance ont prouvé que les pauvres et les moins privilégiés étaient en mesure de rembourser leurs prêts, même à des taux d'intérêt élevés. BEDSON (2009) et KOTA (2007) signalent bien que la microfinance ait été utilisée pour réduire la pauvreté et accroître l'inclusion financière, elle n'est pas suffisamment développée pour répondre aux demandes des personnes exclues, notamment les microentreprises. Aujourd'hui, la majorité des microentreprises subissent toujours l'exclusion financière ou le soutien financier nécessaire à leur développement. Car les entreprises appartenant à des pauvres continuent à rembourser leur prêt malgré les taux d'intérêt sont élevés, mais l'entreprise en soi constitue une activité de survie et se trouve dans une situation de manque d'innovation pour se développer.

Ce qui pose un problème de comportement financier lié aux pratiques financières et de gestion. Selon BOURDIEU (2003), les pratiques microfinancières s'accompagnent parfois de règles très strictes, d'un protocole minutieux et apparaissent alors comme l'un des aspects d'une nouvelle " fabrique de l'habitus économique." Avoir de la littératie financière permet de disposer des connaissances, des compétences et de la confiance en soi nécessaires pour prendre des décisions financières responsables (SHIELDS, 2011). Les pratiques de gestion permettent de prendre des décisions financières face à l'endettement favorable ou restrictif, plus loin, PAIRAULT (2009) les mesure en termes de comportement face à l'épargne et l'emprunt.

En effet, le comportement financier des microentrepreneurs face aux conditions de financement joue un rôle prépondérant dans la réussite du projet d'entreprise. Ce qui pourrait apporter une contribution aux problèmes de dérive soulevée par la microfinance (GUÉRIN et al., 2007 ; SAAB, 2015). Les auteurs ont plutôt mis l'accent sur la rentabilité des IMF en lieu et place des comportements de porteurs de projet et les conditions de microfinancement. En général, la majorité des prêts ne respectent pas leur objet réel, ce qui pose un problème au départ au succès des microprojets via le financement. En ce sens, est ce que le financement pose problème réellement, car la majorité des clients des IMF restent dans le système pendant plusieurs cycles dont l'intérêt ne fait pas défaut pour la microentreprise (CIGUINO et PAUL, 2016). L'étude nous permet de regarder d'autres aspects à savoir les pratiques de gestion et les conditions de microfinancement dans la rentabilité des MPME. SARASVATHY (2001) a posé une question fondamentale dans la réussite des entreprises : " quel est le processus de décision des entrepreneurs ayant réussi ?" Ceci met en évidence les pratiques de gestion. Pourquoi il y a des microentrepreneurs qui ont réussi et d'autre ont vu leurs entreprises stagnées et continuent à rembourser les prêts pendant de longue période ?

Dans une étude réalisée au Ghana, FAFCHAMPS, MCKENZIE et WOODRUFF (2014) ont relaté : "prédire que les entreprises soumises à des contraintes de crédit devraient croître rapidement lorsqu'elles disposeront de capitaux supplémentaires, et que la manière dont ce capital est fourni ne devrait pas affecter les décisions d'investir dans l'entreprise ou de consommer le capital", n'est pas significatif. Plus loin, il a expliqué les femmes qui dirigent les entreprises de subsistance ne trouvent aucun gain, même aussi pour les hommes quand elles reçoivent de subvention. Cependant, les résultats sont positifs en termes de croissance de bénéfices pour les grandes entreprises dirigées par les femmes mais avec des subventions en nature, ce que FAFCHAMPS, MCKENZIE et WOODRUFF (2014) ont défini comme un effet de mouchoir, les capitaux qui entrent directement dans l'entreprise restent là, mais pas les liquidités. La différence dans les effets des subventions en espèces et en nature est davantage associée au manque de maîtrise de soi qu'à une pression externe (op.cit.).

BANGOURA et HOUNWANOU (2015) ont expliqué que l'accompagnement mis en place par l'IMF améliore l'effort mis en œuvre par les entrepreneurs dans la réalisation des projets. En effet, le risque d'échec est diminué quand l'accompagnement fournit aux entrepreneurs des instruments de gestion qui améliorent leur capacité à piloter leurs projets. KARLAN et VALDIVIA (2011) ainsi que FRISANCHO, KARLAN et VALDIVIA (2008) ont montré, dans une expérience péruvienne de l'accompagnement des demandeurs de crédit, une amélioration du taux de remboursement du crédit de la part des clients ayant bénéficié de ce service ainsi que leur taux de maintien dans l'IMF. Ce qui renforce l'approche comportementale des microentrepreneurs dans leurs décisions d'investissement et bonne pratiques de management. Pourquoi les investissements en nature soulevés par FAFCHAMPS, MCKENZIE et WOODRUFF (2014) dans les entreprises dirigées par des femmes donnent des résultats robustes en termes de bénéfices et au contraire quand les investissements se fassent en espèce, on trouve de résultats contraires, les liquidités dans les entreprises sont trop volatiles. Il y a peu de travaux qui abordent dans ce sens ou parlent davantage de problème de conditions de financement dans la performance des IMF et n'approfondissent pas l'aspect pratique de gestions des microentrepreneurs dans les déterminants de la performance des MPME.

TABLE 3.1 – Synthèse des déterminants - proposition d'un nouveau modèle d'analyse

Dimensions	Déterminants / indicateurs	Facteurs	
		Externes	Internes
Conditions de microfinancement	Taux d'intérêt	✓	
	Délai d'obtention	✓	
	Montant du crédit	✓	
	Cycle de prêt	✓	
	Durée du crédit	✓	
	Existence de l'entreprise		✓
Pratiques de gestion	Qualité de paiement		✓
	Compte d'épargne		✓
	Respect d'objet du crédit		✓
	Education		✓
	Expérience dans le secteur		✓

Pourquoi les clients qui ont plus de cycles de prêt continuent de payer, malgré leur expérience dans l'IMF, la croissance de l'entreprise ne garantit pas. En conséquence, le microentrepreneur continue à prêter dans l'IMF en général le même montant, sans vouloir d'autre, mais juste pour être client. De ce constat, deux dimensions surgissent dans la grille d'analyse des déterminants de la performance des microentreprises : Les conditions de microfinancement et les pratiques de gestion.

3.4 Méthodologie du modèle d'analyse

Notre hypothèse est que vu la faiblesse des pratiques de gestion des emprunteurs, les conditions de microfinancement ont des effets d'appauvrissement sur des microentreprises. En vue de tester cette hypothèse, nous proposons tout d'abord un nouveau modèle destiné à être expérimenté à travers l'analyse d'un programme de microfinance haïtienne, à partir d'enquête auprès d'un échantillon aléatoire de bénéficiaires, dans les communes de Port-au-Prince et Miragoâne. Nous allons utiliser une méthode de comparaison de cohorte avec deux groupes de clients permettant de regarder ce qui sont réussi dans l'activité et ceux malgré qu'il ne réussit pas, mais continuer d'être membre juste pour faire des remboursements de crédit et rouler dans le secteur

Nous allons mobiliser les approches de BARRY (2013), HUDON (2018) KOLOMA (2010), BANGOURA et HOUNWANOU (2015) sur l'aspect positif de la microfinance sur la réduction de la pauvreté et (MONTGOMERY et WEISS, 2005) ; HERMES et HUDON (2018) ; ADAIR et BERGUIGA (2010) sur les déterminants de la performance microentreprises ; FAFCHAMPS, MCKENZIE et WOODRUFF (2014) qui pensent que la microfinance est loin d'être de profiter aux pauvres. Faire ressortir l'aspect négligé des pratiques microfinancières des microentreprises par rapport aux politiques de crédit de la microfinance ce qui rejoint les travaux de SARASVATHY (2001) et PETERSEN et RAJAN (1994) affirmant que les mauvaises conditions d'accès aux crédits freinent la croissance des entreprises. Dans une étude réalisée dans la région Maghreb, MATHLOUTHI (2010), a montré que les expériences professionnelles du promoteur ainsi que le secteur d'activité de la microentreprise sont les déterminants majeurs de la durée de survie des MPME est en moyenne de 77 à 132% plus longue.

MALEMBE (2009) se consacre sur les facteurs de la longévité des PME en RDC et constate, sur un échantillon de 400 PME, moyennant une analyse descriptive et celle en Composantes principales, que six dimensions fondamentales expliquent la longévité des PME en RD Congo, à savoir : le profil de l'employeur (Honnête, innovateur et ferme) ; la satisfaction des clients (qualité des produits et relation avec les clients) ; le savoir-faire managérial (expériences antérieures et gestion des compétences); la ressource financière, la stratégie et le capital social.

Inspiré de ces travaux, nous avons développé un modèle d'analyse basé sur les moindres carrés ordinaires avec les données de comparaison de cohorte pour faire les analyses croisées. Ainsi le modèle est spécifié :

$$Y_i = B_i X_i + \epsilon_i \quad 3.1$$

$$Y_i = \beta_1 Dob_i + \beta_2 Dur + \beta_3 Edu_i + \beta_4 Epx_i + \beta_5 MtC_i + \beta_6 Int_i + \beta_7 CyP_i + \beta_8 QP_i + \beta_9 Cep_i + \beta_{10} RC_i + \beta_{11} EnvA_i + \epsilon \quad 3.2$$

TABLE 3.2 – Définition des variables

Notations	Variables	Définitions
Y_i	Performace économique	elle est mesurée par le chiffre d'affaire, car c'est plus facile de l'obtenir de manière plus ou moins fiable;
Dob	Délai d'obtention	Durée de traitement
Dur	Durée de remboursement	1 à 12 mois ;
Edu	Education	niveau primaire-Secondaire-Universitaire ;
Exp	Experiences	nombre d'années dans les affaires, dans avec une variable dummy : 0 pas d'expériences et 1 expériences avérées ;
$Taux$	Taux d'intérêt	12 à 48% l'an ;
MtC	Montant de crédit	Varie selon la taille, la capacité de remboursement et l'historique de paiement ;
CyP	Cycle de prêt	1 à 6 ;
QP	Qualité de paiement	0 : paiement à zéro jour de retard ; 1 paiement irrégulier dépasse de délai de remboursement et le qualifie de mauvaise historique de paiement
Cep		Compte d'épargne : avoir un compte dans l'IMF
RC	Respect de l'objet du crédit	est une variable dummy prenant deux valeurs : 1 si financement de l'entreprise, 0 si le crédit est utilisé à d'autres fins ;
$EnvA$	L'environnement d'affaires	elle est mesurée par une variable dummy : 1 si l'environnement d'affaires est favorables, 0 s'il ne l'est pas en tenant compte de la caractéristique du marché.

Ce modèle va permettre de montrer que la performance économique des microentreprises sont déterminés non seulement par des variables liées aux conditions de microfinancement, tels que le taux d'intérêt, la durée de remboursement, montant de crédit, secteur d'activité ; mais aussi aux pratiques de gestion, notamment : éducation, expériences dans les affaires (y compris la littératie financière), qualité de paiement (discipline financière), respect de l'objet du crédit, l'environnement d'affaires car la majorité des crédits qui sont vouées à l'échec ne respectent pas leur objectif de prêt et soumis à des conditions difficiles de financement.

Cependant, ce modèle a des limites car il ne peut pas prévoir la réussite du projet d'entreprise dès l'octroi du crédit. Les conditions de financement restent toujours un goulot d'étranglement dans la performance économique des microentreprises. Il y a d'autres éléments qui pourraient constitués des déterminants, mais qui ne sont pas pris en compte dans l'analyse.

3.5 Champs d'application

Cette grille d'analyse proposée pourrait trouver son terrain d'application à travers les crédits bancaires au niveau des grandes entreprises dans les décisions d'investissement. Car les normes prudentielles définies par les banques centrales ne permettent pas le rendement des investissements des entreprises. Durant les cinq dernières années, le

3.6 Conclusions

Les courants de pensée dominant dans l'évaluation d'impact de la microfinance à savoir l'approche welfariste ou la performance sociale des IMF dans la distribution du crédit et l'approche Institutionnaliste ou la performance économique, ne permettent d'évaluer en profondeur la réussite des microentreprises, car ils sont basés sur la performance au niveau des institutions de microfinance en lieu et place de la performance des MPME. En ce sens une grille d'analyse a été proposée pour analyser l'impact d'un programme de microfinance dans les déterminants de la performance des microentreprises. Cependant, ce modèle a des limites, il ne permet pas d'anticiper la réussite d'un projet d'entreprise dès l'octroi du crédit, et aussi de faire une analyse multiniveau des déterminants de la performance des IMF et des MPME, ce qui serait intéressant pour des études similaires.

Références

ADAIR, P. et I. BERGUIGA (2010). "Les facteurs déterminants de la performance sociale et de la performance financière des institutions de microfinance dans la région MENA : une analyse en coupe instantanée". In : Région et Développement 32, p. 91-119.

ANNIM, S. K. (2012). "Microfinance efficiency: trade-offs and complementarities between the objectives of microfinance institutions and their performance perspectives". In: The European Journal of Development Research 24.5, p. 788- 807. <https://doi.org/10.1057/ejdr.2011.60>

AYAYI, A. G. et M. SENE (2010). "What drives microfinance institution's financial sustainability". In: The Journal of Developing Areas, p. 303-324.

B. GUTIÉRREZ NIETO, B. (2005). "Antecedentes del microcrédito. Lecciones del pasado para las experiencias actuales". In : Revista de Economía Pública, Social y Cooperativa 51.

BANERJEE, A. et al. (2009). Measuring the impact of microfinance in Hyderabad, India. Poverty Action Lab.

BANERJEE, A. V. et E. DUFLO (2007). "The economic lives of the poor". In : Journal of economic perspectives 21.1, p. 141-168. <https://doi.org/10.1257/jep.21.1.141>

BARRY, A. B. (2013). "Les pratiques de microcrédit dans les pays du Sud versus les pays industrialisés : une analyse théorique". Thèse de doct. Université Nice Sophia Antipolis.

BEDSON, J. (2009). Microfinance in Asia : trends, challenges and opportunities. The Banking with the Poor Network.

BOUNGOU-BAZIKA, J. C. et C. BALONGANA (2015). "Microcrédit et pauvreté au Congo : une analyse du comportement des petites entreprises par la théorie des jeux".

BOUQUET, C., A. MORRISON et J. BIRKINSHAW (2009). "Bouquet, C., Morrison, A., & Birkinshaw, J. (2009). International attention and multinational enterprise performance. *Journal of International Business Studies*, 40(1), 108-131". In : *Journal of International Business Studies* 40.1. <https://doi.org/10.1057/jibs.2008.64>

BOURDIEU, P. (2003). "La fabrique de l'habitus économique". In : *Actes de la Recherche en Sciences Sociales* 5, p. 79-90. <https://doi.org/10.3917/arss.150.0079>

CARROLL, A. B. (1973). "A three-dimensional conceptual model of corporate performance". In: *Academy of management review* 4.4, p. 497-505. <https://doi.org/10.5465/amr.1979.4498296>

Christen, R., Rhyne, E., & Vogel, R. (1994). *Successful Financial Institutions*. Mimeo, Washington, DC: USAID 1994.

CIGUINO, Hubermane et Bénédicte PAUL (2016). "Microfinance et performance financière des microentreprises en Haïti". In : *Études Caribéennes* 35. <https://doi.org/10.4000/etudescaribeennes.10381>

COLEMAN, B. E. (2006). "Microfinance in Northeast Thailand: who benefits and how much?" In: *World development* 34.9, p. 1612-1638. COLLINS, Daryl et al. (2009). *Portfolios of the poor: how the world's poor Live on \$2 a day*. 2009. New Jersey: Princeton University Press. <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2006.01.006>

CULL, R., Asli DEMIRGÜÇ -KUNT et A. J. MORDUCH (2009). "Does regulatory supervision curtail". In : *World Development* 39.6, p. 949-965. <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2009.10.016>

COMMIN, F., M. QIZILBASH et S. ALKIRE (2008). *The capability approach concepts, measure and applications*. New York.

CZURA, K. (2015). "Pay, peek, punish? Repayment, information acquisition and punishment in a microcredit lab-in-the-field experiment". In: *Journal of Development Economics*. <https://doi.org/10.1016/j.jdeveco.2015.07.009>

DUFLO, E. et W. PARIENTÉ (2009). "Développements récents sur l'impact et les mécanismes de la microfinance". In: *Secteur Privé et Développement* 3.10-2.

EGLI, D. (2004). "Progressive lending as an enforcement mechanism in microfinance programs". In : *Review of Development Economics* 8.4, p. 505-520.

FAFCHAMPS, M., D. MCKENZIE et C. WOODRUFF (2014). "Microenterprise growth and the flypaper effect : evidence from a randomized experiment in Ghana". In : Journal of Development Economics. <https://doi.org/10.1016/j.jdeveco.2013.09.010>

FIRPO, J. (2005). Banking the unbanked : technologys role in delivering accessible financial services to the poor. Sous la dir. de Semba CONSULTING. Oakland, CA : Firpo, J. 2005. Banking the unbanked : technologys role in delivering accessible financial services to the poor. Oakland, CA : Semba Consulting.

FORCE, S. P. T., & WARDLE, L. (2017). The Universal Standards for Social Performance Management Implementation Guide.

FRISANCHO, V., D. KARLAN et M. VALDIVIA (2008). Business training for microfinance clients : How it matters and for whom ? Poverty et Economic Policy Research Network. <http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.3171529>

GHATAK, M. et T. W. GUINNANE (1999). "The economics of lending with joint liability : theory and practice". In: Journal of Development Economics 60.1, p. 195- 228. [https://doi.org/10.1016/S0304-3878\(99\)00041-3](https://doi.org/10.1016/S0304-3878(99)00041-3)

GUÉRIN, I. et J. PALIER (2006). "Microfinance et empowerment des femmes : la révolution silencieuse aura-t-elle lieu ?" In : Finance & Bien Commun. 2, p. 76- 82. <https://doi.org/10.3917/fbc.025.0076>

GUÉRIN, I., C. FOUILLET, I. HILLENKAMP, O. MARTINEZ, S. MORVANT-ROUX et M. ROESCH (2007). « Microfinance : effets mitigés sur la lutte contre la pauvreté », Annuaire suisse de politique de développement, 26-2, p. 103-119. <https://doi.org/10.4000/aspd.127>.

HERMES, N. (2014). "Does microfinance affect income inequality?" In : Applied Economics 46.9, p. 1021-1034. HERMES, N. et M. <https://doi.org/10.1080/00036846.2013.864039>

Hermes, N., & Hudon, M. (2018). Determinants of the performance of microfinance institutions: A systematic review. Journal of economic surveys, 32(5), 1483-1513. <https://doi.org/10.1111/joes.12290>

HERMES, N. et R. LENSINK (2011). "Microfinance : its impact, outreach, and sustainability". In : World Development 39.6, p. 875-881. <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2009.10.021>

HUDON, M. (2018). Can Microfinance Work ? How to Improve Its Ethical Balance and Effectiveness by Lesley Sherratt. New York : Oxford University Press, 2016. 256 pp. ISBN : 978-0199383191. Business Ethics Quarterly, 28(2), 227-229. doi :10.1017/beq.2018.6". <https://doi.org/10.1017/beq.2018.6>

HULME, D. et P. MOSLEY (1996). Finance against poverty : effective institutions for lending to small farmers and microenterprises in developing countries. 1re éd. London : Routledge.

IMAI, K. S., T. ARUN et S. K. ANNIM (2010). "Microfinance and household poverty reduction: new evidence from India". In: World Development 38.12, p. 1760- 1774.

<https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2010.04.006>

IMAI, K. S. et al. (2012). "Microfinance and poverty : a macro perspective". In : World Development 40.8, p. 1675-1689. <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2012.04.013>

KARLAN, D. et M. VALDIVIA (2011). "Teaching entrepreneurship: Impact of business training on microfinance clients and institutions". In : Review of Economics and Statistics 93.2, p. 510-527. https://doi.org/10.1162/REST_a_00074

KHANDKER, S. R. (1998). Fighting poverty with microcredit: experience in Bangladesh. Sous la dir. d'Oxford University PRESS.

KHANDKER, S. R. et M. M. PIT (2003). The Impact of Group-Based Credit on Poor Households: An Analysis of Panel Data from Bangladesh. Rapp. tech. Washington, DC. : World Bank.

KOLOMA, Y. (2010). Microfinance and threshold effect: the paradox of microfinance. Dijon Bourgogne. : Groupe économie du Développement-CEREN. <http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.2409734>

KOTA, I. (2007). "Microfinance: banking for the poor". In : Finance and Development 44.2. <https://doi.org/10.5089/9781451953824.022>

KYERBOAH-COLEMAN, A. (2007). "The impact of capital structure on the performance of microfinance institutions". In : The Journal of Risk Finance 8.1, p. 56-71. <https://doi.org/10.1108/15265940710721082>

LACALLE-CALDERON, M., M. PEREZ-TRUJILLO et I. NEIRA (2018). "Does Microfinance Reduce Poverty among the Poorest? A macro quantile regression approach". In: The Developing Economies 56.1, p. 51-65. <https://doi.org/10.1111/deve.12159>

MALEMBE, C. (2009). "Déterminants de la croissance des PME dans la ville de Bakavu (RDC)". In : Annales de LUNIGOM 8.1.

MANOS, R. et J. YARON (2009). "Key issues in assessing the performance of microfinance institutions". In : Canadian Journal of Development Studies/Revue canadienne d'études du développement 29.1-2, p. 101-122.

MATHLOUTHI, F. (2010). "Les déterminants de la survie des micro-entreprises : Une application des méthodes statistiques de l'analyse des durées".

MERSLAND, R. et R. Ø. STR (2009). "Performance and governance in microfinance institution". In : Journal of Banking and Finance 33.4, p. 662-669. <https://doi.org/10.1016/j.bankfin.2008.11.009>

MICHEL, S. et H. RANDRIAMANAMPISOA (2012). La pauvreté multidimensionnelle au prisme du microcrédit. Document de travail 201202. ARTDev.

MONTGOMERY, H. et J. WEISS (2005). "Great expectations : Microfinance and poverty reduction in Asia and Latin America".

<https://doi.org/10.1080/13600810500199210>

MOSLEY, P. (2001). "Microfinance and poverty in Bolivia". In: Journal of Development Studies 37.4, p. 101-132. <https://doi.org/10.1080/00220380412331322061>

PAIRAULT, T. (2009). Pratiques populaires et microfinancières chinoises. Archives contemporaines.

PETERSEN, M. A. et R. G. RAJAN (1994). "The benefits of lending relationships : evidence from small business data". In : The journal of finance 49.1, p. 3-37.

<https://doi.org/10.1111/j.1540-6261.1994.tb04418.x>

R. CULL, R. et al. (2015). "Government connections and financial constraints : Evidence from a large representative sample of Chinese firms". In : Journal of Corporate Finance 32, p. 271-294. <https://doi.org/10.1016/j.jcorpfin.2014.10.012>

SAAB, G. (2015). "Mission Drift : Orientation The MENA Region Case". In : Procedia Economics and Finance 30, p. 790-796. [https://doi.org/10.1016/S2212-5671\(15\)01328-3](https://doi.org/10.1016/S2212-5671(15)01328-3)

SARASVATHY, S. D. (2001). "Effectual reasoning in entrepreneurial decision making : existence and bounds". In : Academy of management proceedings. Sous la dir. de Briarcliff MANOR. T. 2001. 1. Academy of Management. New York.

<https://doi.org/10.5465/apbpb.2001.6133065>

SERVET, J. M. (2007). "Le principe de réciprocité chez Karl Polanyi, contribution à une définition de l'économie solidaire". In : Revue Tiers Monde, 2, p. 55-273.

<https://doi.org/10.3917/rtm.190.0255>

SHAW, J. (2004). "Microenterprise occupation and poverty reduction in microfinance programs : evidence from Sri Lanka". In : World development 32.7, p. 1247-1264.

<https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2004.01.009>

SHIELDS, A., éd. (fév. 2011). Rapport du groupe de travail sur la littératie financière.

STEWART, R. et al. (2010). "What is the impact of microfinance on poor people ? A systematic review of evidence from sub-Saharan Africa".

TEDESCHI, G. A. (2006). "Here today, gone tomorrow : Can dynamic incentives make microfinance more flexible ?" In : Journal of Development Economics 80.1, p. 84-105.

<https://doi.org/10.1016/j.jdeveco.2005.01.003>

VALEA, A. B., A. DIAGNE et A. Honvoh HONVOH (2018). "Impact of Microcredit on Poverty: Evidence from Ghana, Journal of Economics and Sustainable Development". In: Journal of Economics and Sustainable Development 9.16, p. 215-237.

YUNUS, M. (1997). Towards creating a poverty-free world. Grameen Bank.

ZAMAN, H. (2001). "Paid work and socio-political consciousness of garment workers in Bangladesh". In : Journal of Contemporary Asia 31.2, p. 145-160. <https://doi.org/10.1080/00472330180000101>



Cette communication est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International.